



# La lettre 56

de l'association *Ethique et Investissement*

Juillet 2022

## EDITO

### Sommaire



■ **Edito**

■ **Le colloque du 16 Mai - « La Croissance en Question »**

■ **Les Ateliers Ethiques**

■ **Le Groupe Congrégation**

■ **L'Assemblée Générale de l'Association du 16 Mai**

■ **Le départ de Laure Peronnin et l'arrivée de Michèle Bernard Royer**

**C.A.L.E.N.D.R.I.E.R**

**Mercredi 16 Novembre 2022** – Prochain Colloque de E&I - Sujet en cours de définition

**29 & 30 Novembre 2022** – Formation aux fondamentaux des placements

**Avril 2023** – Assemblée Générale et colloque sur les 40 ans d'E&I

### 40 ANS ! ET APRÈS ?

Depuis 1983, E&I dialogue avec les investisseurs et leurs principaux mandataires, les sociétés de gestion, d'abord pour leur faire prendre conscience qu'ils ont un pouvoir sur les entreprises et ensuite pour les convaincre de l'exercer en vue de répondre simultanément à la clameur de la terre et à la clameur des pauvres, car tout est lié (Laudato Si).

40 ans après, la prise de conscience est bien enclenchée en France comme en Europe notamment, et l'exercice du pouvoir est assez éminent pour prétendre, légitimement, inciter les entreprises à être à la hauteur de leurs responsabilités vis-à-vis de l'organisation de la vie en société sur le territoire où elles opèrent.

Sans négliger aucunement la nécessité toujours actuelle d'entretenir la flamme ainsi allumée par notre fondatrice Nicole Reille, tant les menaces sont puissantes, E&I pourrait maintenant se préoccuper, au minimum dans un souci de cohérence avec l'étape précédente, de convaincre la majorité des investisseurs qu'en tant que consommateur ils ont aussi un pouvoir, et donc une responsabilité vis-à-vis du bien commun. Le spectacle que nous offre l'actualité sur la difficile conciliation du maintien d'un pouvoir d'achat pour tous, quoi qu'il en coûte, et l'appel à la sobriété, tant de la part des pouvoirs publics que de la part d'entreprises commerciales (TotalEnergies, EDF et Engie) est assez déroutant. Est également déroutant (et porteur d'espoirs ?) le fait d'entendre des entreprises commerciales inciter, même sous couvert de la guerre en Ukraine, leurs clients à ne pas consommer leurs produits et services.

Reste à identifier correctement les leviers pragmatiques à mettre en oeuvre et les difficultés à surmonter : ce pourrait être l'un des « chantiers » auxquels E&I pourrait apporter sa « pierre » dans les décennies à venir.

40 ans ! On en reparle en 2023 ...

Bel été à tous

Geoffroy de Vienne - *Président*

## La croissance en Question



L'Humanité fait face à deux questions majeures : 1/ Elle doit cesser de se livrer au pillage des ressources de la Nature (Pape François, Laudato Si). 2/ Des mesures doivent être prises pour contrecarrer le dérèglement climatique, lourd de menaces.

Face à ces deux défis, faut-il remettre en question la croissance en allant jusqu'à une décroissance volontaire pour un moindre impact de l'Homme ? La croissance n'est-elle pas indispensable à « l'option préférentielle pour les pauvres » ?

Ghislain Lafont, Président de « La Table de Cana », affirme clairement qu'il milite pour la croissance, moteur principal de la réinsertion des personnes en difficulté, raison d'être de La Table de Cana. Cela nécessite d'être quotidiennement vigilant, comme le montre les pratiques de l'entreprise. En réalité, il faudrait segmenter l'approche, en travaillant le concept de « croissance ajustée » ; la croissance n'a en effet pas la même utilité pour chacun, et pour tous les endroits du monde. Quant à la décroissance, elle est antinomique de la Vie qui a besoin de projets positifs. Il faut plutôt essayer de décroître de toutes nos erreurs.

Pour Geneviève Féron-Creuzet, il est dans notre nature de chercher à croître. Alors, pour éviter le débat stérile entre croissance et décroissance, le cabinet PROPHIL choisit une ligne de crête différente, la « post-croissance ». Il s'agit de se mouvoir dans un espace : 1/ écologiquement sûr et 2/ socialement juste. Gare à ces deux « pensées magiques » : la technologie qui, bien que nécessaire, ne pourra pas nous sauver à elle seule ; la décroissance, si elle est subie, qui génère de *facto* le chaos.

Enfin, « la croissance verte » s'avère être un faux espoir.

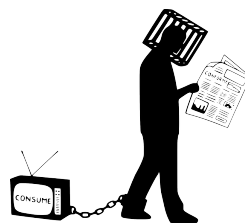
Il reste probablement la voie de la sobriété, où la notion de croissance renoncerait à s'étendre à tous les périmètres de la vie, y compris le temps.

En conclusion la vraie question est celle du sens de cette croissance où il y a beaucoup de vacuité.

Ces propos ont, bien sûr, suscité de nombreuses questions de l'auditoire.

Olivier Johanet - *Administrateur de Ethique et Investissement*

## ❖ Les ateliers éthiques : la sobriété vs surconsommation



**R**appelons tout d'abord l'ambition des Ateliers Ethique de E&I.

Ces ateliers sont un espace de dialogue entre adhérents d'horizons différents ; l'intention est de favoriser l'apparition, pour chacun, dans le domaine qui est le sien, d'un regard différent sur les réalités qui sont en jeu et donc, concourir à l'épanouissement d'une conscience renouvelée de ses responsabilités et des chemins qui s'offrent à sur lui pour agir dans le sens du respect de ce bien commun que l'Église engage à promouvoir.

Ces ateliers utilisent une démarche qui ouvre sur la possibilité de faire advenir du neuf. Ils mettent les participants dans un état d'esprit propice à la recherche, ensemble, de ce qui est juste.

L'année 2021 a été centrée sur l'apport de la Pensée Sociale Chrétienne au discernement intervenant lors du choix des investissements. Nous avons ainsi réfléchi d'abord sur l'un de ses principes, le bien commun ; puis à sa déclinaison, sur la destination universelle des biens et sur le don.

Lors des deux réunions qui ont eu lieu en 2022, nous nous sommes intéressés au concept de sobriété et à son corollaire, la surconsommation, avec toujours comme objectif de nourrir une réflexion sur les choix d'investissements.

La sobriété, une notion ancienne, est aujourd'hui au centre de débats sur les moyens de concilier la croissance, ne serait ce que démographique, avec le caractère fini ou trop lentement renouvelable des ressources naturelles.

Mais pour être pérenne et donc résister aux tentations, d'ailleurs souvent savamment organisées,

de la surconsommation, la sobriété doit être heureuse et non punitive.

Une sobriété, celle que l'on applique à soi-même aussi bien que celle à mettre en oeuvre dans le cadre de ses responsabilités de salarié, de citoyen, ne saurait être une sobriété heureuse, si elle est imposée de l'extérieur, notamment par des personnes qui s'en dédouanent. Elle ne peut venir que de soi-même, et présuppose le bonheur dans toutes ses dimensions matérielles, affectives et spirituelles.

(A suivre sur : [www.ethinvest.asso.fr](http://www.ethinvest.asso.fr))

Geoffroy De Vienne, *Président d'E&I*

### ❖ Le groupe congrégation

Le groupe congrégation s'est réuni deux fois depuis janvier 2022.

La réunion de Mars a été centrée sur *la finance Solidaire*, à l'appui d'une intervention de Isabelle Guenard-Malaussène, Présidente FINANCE @IMPACT et Présidente du Comité du label FINANSOL FAIR.

Le concept de finance solidaire est né en 1995 avec pour ambition, en réponses aux souhaits d'épargnants, de drainer leurs capitaux vers des entreprises, généralement non cotées, à forte utilité sociétale telle la lutte contre l'exclusion (emploi et logement), le souci du grand âge, des handicaps, de l'écologie ou encore, l'entrepreneuriat dans les pays en développement, notamment.

Souvent encouragé par diverses réglementations, ce type de placement, utile pour les autres et le plus souvent rentable, au moins pour soi, est accessible soit directement auprès des entreprises concernées soit *via* les banques (assurance vie, fonds d'épargne salariale) ; la qualité solidaire de ces produits de placement étant « garantie » par le label FINANSOL.

La réunion de Juin a été centrée sur le thème : *l'économe et les objectifs d'investissement*.

Tout commence par l'analyse des besoins de la congrégation, à court – moyen et long terme, tant à un niveau global qu'à un niveau plus fin selon l'organisation de la congrégation pour faire éventuellement apparaître les besoins et les excédents d'aujourd'hui et, vraisemblablement, de demain.

A cette première analyse vient se rajouter, s'agissant des placements financiers, une réflexion sur l'affectation des capitaux à placer. Cette affectation résultera généralement d'un compromis entre le rendement attendu et l'utilité sociétale de cette

affectation, vue au travers de la mission de la congrégation et des valeurs qui la sous-tendent.

Pour mener à bien ce questionnement à renouveler sans cesse, l'économe s'appuiera, pour éviter les risques de la solitude, sur des conseillers avec qui elles co-construiront des solutions en toute indépendance.

Geoffroy De Vienne, *Président d'E&I*

### ❖ Assemblée Générale et Gouvernance d'E&I

Comme de coutume, l'Assemblée Générale a été

l'occasion de faire un point annuel sur les travaux de l'association, sur ses administrateurs et sur ses moyens. Pour plus de détails : se référer au [rapport moral](#).

Dans un contexte réglementaire national et européen sans cesse enrichi, l'association a, malgré la pandémie, maintenue en 2021 un rythme soutenu pour ses activités.

Deux colloques : « la Doctrine Sociale de l'Eglise comme stratégie d'investissement » et « Pour une écologie verte ou humaine ? »

Trois Ateliers Éthiques : « le bien commun dans nos investissements » ; « la destination universelle des biens » et « comment la question du don interpelle-t-elle nos choix d'investissement ? »

Trois réunions du groupe congrégation : « les préoccupations relatives aux placements financiers » ; « le rapport à la providence et au prophétisme de la vie religieuse dans la finance et les choix d'investissement » et « l'actualité des placements responsables »

La déclinaison (15 séances sur l'année) du module de formation destinée aux congrégations religieuses : « avons-nous les réserves suffisantes pour assurer durablement la vie des Sœurs, Frères et la mission de la Congrégation ? »

Le contact a aussi été maintenu en 2021, grâce à la participation active de l'Association à une dizaine de réunions du comité de sélection du fonds Nouvelles Stratégie 50 géré par Meeschaert Hamilton AM ; et grâce à l'animation d'un groupe de travail du comité éthique du fonds « Porteurs d'espérance » mis en place par la Fondation Notre Dame. De plus, en matière d'engagement, l'Association s'est jointe publiquement à une initiative visant à interpeller la société GLENCORE sur son activité charbonnière en Colombie.

Enfin, l'Association a démarré une nouvelle activité, intitulée « les entretiens engagés d'Éthique et Investissement » : des interviews vidéo d'une personnalité du monde de la finance ou de son environnement pour l'entendre sur ses engagements et sur son regard sur l'investissement responsable.  
<https://www.youtube.com/channel/UClwKz0ILtIEOglGnbt7ak3w>

L'assemblée générale a également été l'occasion de faire évoluer la composition du conseil d'administration d'E&I.

Arrivés en fin de mandats, Christianne Vanvincq, Pierre Arquié et Martine Elsakhawi ont vu leurs mandats renouvelés. L'Assemblée générale a permis d'accueillir deux nouveaux administrateurs : Cécile Franquin (Religieuses de l'Assomption) et Bernard Viallatoux.

A l'issue de cette assemblée générale le conseil d'administration est composé de 11 membres dont 4 sont issus de congrégations religieuses, conformément à nos statuts.

Le nombre d'adhérents et leur répartition par origine est stable malgré un certain *turn over*. Cette stabilité se reflète également dans les comptes de l'association, tant dans les produits que dans les charges. L'Assemblée générale a approuvé les comptes 2021 et le budget 2022.

Le 1<sup>o</sup> Juin, lors du Conseil d'Administration de l'association, il a été procédé à l'élection du bureau : Président : Geoffroy de Vienne, Secrétaire : Pierre Arquié, Trésorier : Bernard Viallatoux.

### ❖ Le départ de Laure Peronnin et l'arrivée de Michèle Bernard-Royer

Après plus de deux ans et demi de découverte du monde de la finance responsable et d'apport de ses nombreux talents à la vie de l'Association, Laure Peronnin, notre chargée de mission, nous a quittés en Mai 2022 pour de nouvelles aventures, dans un fond d'investissement. Qu'elle soit ici chaudement remerciée pour sa précieuse collaboration.

Le recrutement déclenché suite à ce départ nous a conduit à accueillir début Juillet Michèle Bernard-Royer au poste de chargée de mission de l'Association. Michèle a une longue expérience de journaliste centrée sur nos sujets, elle connaît bien Éthique et Investissement et a d'ailleurs animé deux fois nos colloques alors organisés à l'ICP.

Bienvenue à Michèle

Geoffroy de Vienne - *Président*